

Rapport des comptes 2019



UNIA



Sommaire

Unia en un coup d'œil : prestations en 2019	4
Organes d'Unia : comité directeur et comité central 2019	6
Extrait des activités en 2019	7
Rapport du comité directeur pour l'exercice 2019	14

Comptes annuels 2019 du syndicat Unia

Bilan	18
Compte de résultat	19
Tableau des flux de trésorerie	20
Annexe aux comptes annuels 2019	21
Rapport de l'organe de révision	28

Comptes annuels 2019 des comptes consolidés Unia

Bilan	30
Compte de résultat	31
Annexe aux comptes consolidés 2019	32
Rapport de l'organe de révision	36

Impressum

Rédaction : Syndicat Unia, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne | **Photos :** Unia | **Graphisme :** Ida Schmieder | **Tirage :** français 120, allemand 220, italien 60 | **Edition :** Mai 2020

Unia en un coup d'œil : prestations en 2019

Informations générales

Affiliations au 31 décembre 2019	188'259
Adhésions en 2019	20'420
Secrétariats syndicaux (caisse de chômage comprise)	118
Conventions collectives de travail	265
Salarié-e-s soumis à ces conventions collectives	env. 1,3 million
Nombre de participant-e-s aux séminaires pour personnes de confiance	4'167
Nombre de journées de participant-e-s Unia à l'institut de formation syndical Movendo	2'994

Effectif du personnel	total	femmes
Total (hors auxiliaires, etc., avec Zivag SA)	1'221	60%
Répartition par unité organisationnelle		
Régions	511	54%
Secrétariat central (avec presse syndicale et Zivag)	297	57%
Caisse Chômage	377	70%
Apprentis	36	53%
Répartition par catégorie de personnel		
Employé-e-s	658	69%
Secrétaires syndicaux-ales	358	51%
Cadres	205	45%
Répartition par taux d'occupation		
Plein temps	609	47%
Temps partiel (50% et plus)	572	72%
Temps partiel de moins de 50%	40	85%
Montant total des frais de personnel (sans Zivag SA), en CHF	110'798'423	

Rémunération, en CHF

La rémunération du personnel Unia est basée sur un système de salaires liés à la fonction. Les frais sont indemnisés selon un règlement applicable à tout le personnel. Les indemnités pour des mandats au-delà d'une franchise doivent être rétrocédées à l'employeur.

Structure des salaires personnel Unia (base emploi à 100%, salaire mensuel brut x13)	
CHF 4'000 – 4'999	5.2%
CHF 5'000 – 5'999	30.0%
CHF 6'000 – 6'999	33.2%
CHF 7'000 – 7'999	17.9%
CHF 8'000 – 8'999	7.6%
CHF 9'000 et plus	6.0%

L'écart entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé correspond à un facteur de 2,9 (Comité directeur inclus).

Rémunération des cadres, en CHF

	moyenne	minimum	maximum
Salaire annuel brut de tout le personnel	86'879	55'640	159'952
Cadres			
Direction	148'447	138'385	159'952
Secrétaires de région	126'568	112'580	140'868
Responsables secteurs et départements	124'904	99'892	149'695

Prestations financières aux membres (par le syndicat et la Fondation Unia), en CHF

Protection juridique	4'157'000
Formation continue	3'933'000
Détresse financière	95'000
Fidélité des membres (vacances, rabais, chèques REKA, etc.)	1'144'000
Information des membres	4'678'000

Assurance chômage

	total CCh Unia	parts CCh CH
Nombre d'offices de paiement caisse de chômage (CCh) Unia	68	
Nombre de personnes assurées ayant touché des prestations de la caisse de chômage Unia en 2019	77'666	
Nombre de versements caisse de chômage Unia	342'740	
Total des versements, en CHF	1'084'621'550	
Indemnités de chômage, en CHF	1'003'475'419	24.19%
Indemnités pour intempéries, en CHF	4'448'609	20.22%
Indemnités pour chômage partiel, en CHF	1'933'300	6.66%

Immeubles (groupe Unia)

Gérances du groupe Unia	
Nombre d'immeubles (y compris les hôtels)	155
Nombre d'appartements	2'845
Espaces commerciaux et bureaux en m2	56'702
Rénovations globales, transformations et constructions nouvelles en CHF	43'130'900

Organes d'Unia :

Comité directeur et comité central

En 2019, les personnes suivantes étaient membres du comité directeur et du comité central d'Unia :

Comité directeur

Vania Alleva, présidente
Aldo Ferrari, vice-président
Martin Tanner, vice-président
Nico Lutz
Corrado Pardini
Véronique Polito
Renate Schoch (dès juillet 2019)

Comité central

Outre les membres du comité directeur, en 2019 étaient membres du comité central :

AG-CH du nord-ouest Berne-OAE/BEO	Sanja Pesic, Brigitte Martig Stefan Wüthrich (unité Berne-OAE), Tabea Rai (unité Berne-OAE, jusqu'en avril 2019), Tamara Funciello (unité Berne-OAE, dès décembre 2019)
Bienne-Seeland/SO Fribourg	Jesus Fernandez, Maria-Teresa Cordasco Armand Jaquier
Genève	Alessandro Pelizzari, Danielle Parmentier
Neuchâtel	Catherine Laubscher
Suisse orientale/GR Tessin et Moesa	Anke Gähme, Jacob Auer Enrico Borelli (jusqu'en novembre 2019), Giangiorgio Gargantini (dès décembre 2019), Angelica Sorrentino
Transjurane	Rébecca Lena (dès juillet 2019)
Vaud	Yves Defferrard, Gianna Marly
Valais	Jeanny Morard
Zentralschweiz	Giuseppe Reo
Zurich-SH	Lorenz Keller, Neria Heil
Construction	Serge Gnos (jusqu'en février 2019), Chris Kelley (dès juillet 2019), Antonio Ruberto
Arts et métiers	Bruna Campanello, Karl Raschle
Industrie	Manuel Wyss, Goran Trujic
Tertiaire	Mauro Moretto, Sabine Szabo
CCh	Daniel Santi
GI Femmes	Ursula Mattmann Alberto, Manuela Giovanoli
GI Jeunesse	Kathrin Ziltener, Alex Zeller (jusqu'en juin 2019), Salomé Voirol (dès juillet 2019)
GI Migration	Zoltan Doka (jusqu'en mars 2019), Sidonio Candeias (jusqu'en juin 2019), Linda Reis (jusqu'en novembre 2019), Hilmi Gashi (dès décembre 2019), Eleonora Failla (dès décembre 2019), Elio li Voti (dès décembre 2019), Emine Sariaslan (dès décembre 2019)
GI Retraité-e-s	Francine Humbert-Droz, Jakob Hauri

Activités Unia 2019



Janvier

1^{er} janvier

Entrée en vigueur de la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction

Après un long combat mené en 2018, avec 20 cycles de négociations et une pression syndicale intensive, la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction entre en vigueur au 1^{er} janvier. Elle apporte des améliorations salariales et assure le maintien de la retraite à 60 ans.

22 janvier

Vaud: la justice donne raison à Unia

Fin 2017, Elis (Suisse) SA a fermé son site de La Sarraz (VD) sans respecter la procédure de consultation en matière de licenciement collectif. A la suite d'une plainte déposée par Unia, le Tribunal des Prud'hommes de Lausanne a reconnu cette infraction. Elis Suisse SA devra donc payer des dommages et intérêts pour licenciements abusifs aux salarié-e-s qui ont agi devant la justice.

Février

8 février

Les femmes de l'industrie soutiennent la grève des femmes*

Lors de la conférence des femmes de l'industrie d'Unia, les participantes ont souligné la nécessité de la journée de grève et d'action des femmes du 14 juin. Elles demandent des mesures concrètes pour les femmes.

16 février

Enquête dans les soins: la moitié du personnel pense quitter le métier avant la retraite

Unia a réalisé une enquête pour connaître le quotidien du personnel travaillant dans les soins et l'accompagnement. Les résultats sont alarmants. 47% des sondé-e-s estiment qu'ils ne resteront pas dans le métier jusqu'à la retraite. En cause: une charge trop importante en raison de mauvaises conditions de travail et des problèmes de santé. Le personnel souffre de la pression constante pour réaliser des économies et du manque criant de personnel.

22 février

Non aux attaques contre la loi sur le travail!

La Commission de l'économie du Conseil des Etats (CER-E) poursuit son attaque frontale contre la santé et les horaires de travail des salarié-e-s. Unia exige que les attaques contre la loi sur le travail cessent!

22 février

Equal pay day:

de meilleurs salaires pour les femmes!

Equal Pay Day: jusqu'à ce jour, les femmes ont travaillé gratuitement. C'est donc seulement à partir de maintenant qu'elles reçoivent le salaire qui leur revient. Bien qu'elles en fassent au moins autant que leurs collègues masculins, les femmes gagnent encore environ 20% de moins que les hommes. Afin d'exiger plus de respect, d'argent et de temps, les femmes d'Unia appellent à une grève des femmes le 14 juin.

23 février

Journée d'Olten: le président de la CES soutient la protection des salaires

La montée du nationalisme, les stratégies syndicales et la défense de la protection salariale ont été les thèmes de la journée de discussion d'Olten cette année. Le président de la Confédération européenne des syndicats (CES), Rudy de Leeuw, a souligné dans son discours la nécessité de renforcer les droits des travailleuses et travailleurs partout en Europe. La CES soutient pleinement la lutte des syndicats suisses pour le maintien de la protection des salaires dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Mars

4 mars

Les contremaîtres veulent une augmentation

L'année dernière, les travailleurs de la construction et les contremaîtres se sont engagés ensemble et avec succès pour de bonnes conditions de travail, la retraite à 60 ans et une augmentation salariale décente. Cependant, au prétexte que les contremaîtres ne sont pas soumis à la convention nationale, la Société suisse des entrepreneurs leur refuse une augmentation générale de salaire. C'est pourquoi Unia a lancé une pétition pour augmenter la pression sur les entrepreneurs, exiger une augmentation générale des salaires et du salaire minimum. Ceux-ci n'ont pas bougé depuis 2013!

6 mars

Coiffure: la lutte contre le dumping salarial s'intensifie

Face aux nombreuses infractions salariales, les partenaires sociaux de la coiffure ont décidé d'augmenter les contrôles dans la branche en 2019. Ils tirent globalement un bilan positif après un an d'entrée en vigueur de la convention collective de travail.

8 mars

Journée internationale des droits des femmes

La Journée internationale des femmes est un prélude important à la journée de grève et d'action des femmes* du 14 juin. Dans tout le pays, des milliers de femmes participent à des actions. Unia est également présent dans les entreprises et dans la rue pour réclamer du respect, plus de temps et plus d'argent!

10 mars

Plus de 500 femmes appellent à la grève

Plus de 500 femmes, parmi lesquelles de nombreuses militantes d'Unia, étaient rassemblées à la Maison du Peuple de Bienne pour préparer la grève des femmes du 14 juin, et dire stop au sexisme et aux inégalités.

14 mars

Système d'information Alliance construction (SIAC): un progrès pour l'application des CCT

Les entreprises qui ne respectent pas le minimum réglementaire des conditions de travail nuisent aux employeurs corrects et à leurs employé-e-s. Pour lutter plus efficacement contre ce problème, les partenaires sociaux ont créé le système d'information Alliance construction (SIAC).

20 mars

La caisse de chômage Unia obtient le certificat EFQM «Engagement vers l'excellence»

La caisse de chômage Unia est la première à recevoir le certificat «Engagement vers l'excellence». Ce label est attribué par la Fondation européenne pour la gestion de la qualité (EFQM) et évalue les entreprises et les organisations sur la base des meilleures pratiques. Le modèle d'excellence EFQM certifie des organisations qui peuvent démontrer, dans le cadre d'un processus d'audit externe, qu'elles s'engagent de façon systématique et conséquente en faveur d'une plus grande qualité des services.

Avril

1^{er} avril

Augmentation méritée pour les échafaudeurs

Quelque 2850 monteurs d'échafaudages reçoivent dès le 1er avril une augmentation générale des salaires réels ainsi qu'une augmentation des salaires minimums. Ils l'ont amplement mérité.

1^{er} avril

20 000^{ème} maçon en retraite anticipée

Le 1er avril, Roland Kessler était le 20 000^{ème} travailleur de la construction à partir à la retraite à 60 ans. La nouvelle convention collective de travail FAR pour la retraite anticipée est entrée en vigueur à la même date. La retraite à 60 ans est un modèle de succès que les parties contractantes ont créé ensemble. Elle répond à un besoin considérable car plus de 90% du personnel des chantiers saisit cette opportunité de préretraite.





4 avril

Plus de 1000 signatures pour la pétition dans la sécurité privée

Les agent-e-s de sécurité membres d'Unia ont réuni plus d'un millier de signatures pour davantage de protection contre le dumping salarial et les longues semaines de travail. Le résultat de la pétition a été transmis à l'Association des entreprises suisses de service de sécurité (AESS) en vue du renouvellement de la CCT de la branche. Les partenaires sociaux doivent impérativement trouver une solution satisfaisante pour les employé-e-s ce printemps.

13 avril

Protégeons les salaires, pas les frontières!

Les délégué-e-s des secteurs construction et arts et métiers du syndicat Unia adoptent une résolution sur l'accord-cadre avec l'UE. Une chose est sûre pour eux : l'accord cadre actuel est insuffisant et doit être renégocié. Quiconque travaille en Suisse doit toucher un salaire suisse.

Mai

1^{er} mai

Un premier mai sous le signe de la grève des femmes*

En ce jour de fête du travail, des dizaines de milliers de personnes descendent dans la rue dans de nombreuses villes et communes de Suisse. Cette année, le 1^{er} mai est placé sous le signe de la mobilisation pour la journée de grève et d'action des femmes* du

14 juin. Lors des manifestations et des célébrations, de nombreuses femmes s'expriment et réclament du respect, du temps et de l'argent.

8 mai

DHL doit négocier et respecter le personnel

Climat de pression, surcharge de travail, conditions précaires : les problèmes sont nombreux chez Signal Services Sàrl, sous-traitant genevois de la multinationale DHL. Unia demande à DHL de mettre un terme à ces partenariats problématiques pour ses collaborateurs et d'ouvrir des négociations pour un accord cadre concernant la sous-traitance.

13 mai

Les syndicats exigent la régulation du travail temporaire

Le travail temporaire a atteint en Suisse des proportions alarmantes. Depuis 1995, sa part du volume total de travail a quintuplé pour atteindre 2,6%. Lors d'une conférence de presse de l'Union syndicale suisse, Unia et d'autres syndicats appellent à prendre des mesures pour améliorer la situation des travailleuses et travailleurs temporaires. Ils doivent bénéficier des mêmes conditions d'emploi que les employé-e-s fixes.

20 mai

La jeunesse Unia soutient la grève des femmes*

Lors de sa conférence annuelle, la jeunesse Unia exprime sa solidarité avec les femmes qui feront grève le 14 juin. Il y a beaucoup de raisons de participer à cette grève, en particulier pour les jeunes femmes.

Courant mai

Les cas de dumping salarial se multiplient en Suisse

Plusieurs importants cas de dumping salarial touchent la Suisse. Que cela soit à Genève sur un chantier des TPG, dans le canton de Vaud chez Hilcona, à Zurich sur les chantiers de l'entreprise de plâtrerie peinture Goger ou sur le chantier du tunnel du Monte-Ceneri au Tessin, des salarié-e-s ont été honteusement exploités et parfois même victimes de pratiques crapuleuses. Unia s'engage à ce que les travailleurs touchent les différences de salaire qui leur sont dues. Cette vague de cas montre très clairement qu'il faut renforcer la protection des salaires!



Juin

14 juin

La grève des femmes* fait bouger la Suisse!

La Suisse bouge! Du Locle à Granges en passant par Le Sentier, Winterthur, Wengen et Genève: sur les places de travail et dans la rue, plus de 500 000 femmes ont dit haut et fort: « Nous voulons plus.

Nous méritons plus. Plus de respect, plus de temps et plus d'argent! ». L'immense écho de cette mobilisation montre que l'amélioration des conditions de vie et de travail n'a que trop tardé et qu'elle est plus que nécessaire: l'égalité entre femmes et hommes est l'une des questions sociales les plus urgentes en Suisse.

17 juin

Halte au démantèlement chez General Electric!

General Electric (GE) veut supprimer 450 emplois supplémentaires sur les sites de Birr et Baden. Unia rejette sur toute la ligne ces projets. GE doit enfin s'engager clairement en faveur de la place industrielle suisse et adopter une stratégie à long terme pour ses sites en Suisse. Le Conseil fédéral doit décider d'une politique moderne qui consolide durablement la place industrielle suisse.

26 juin

Cahier de revendications dans l'horlogerie: du respect, du temps, de l'argent!

Soutenus par Unia, les employé-e-s de l'horlogerie réclament des améliorations salariales, un meilleur aménagement du temps de travail, et plus de respect pour les femmes. Un cahier de revendications est déposé officiellement auprès de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse. Ce cahier a été initialement rédigé à la Vallée de Joux, lors de la grève des femmes* du 14 juin.

27 juin

Canicule: les entrepreneurs et les maîtres d'ouvrage doivent agir!

La vague de chaleur met en danger la santé des salarié-e-s actifs sur les chantiers. Le syndicat demande aux employeurs et aux maîtres d'ouvrage d'agir immédiatement en fermant des chantiers et en adaptant les



horaires de travail. La santé doit passer avant le respect des délais! A la demande des travailleurs, Unia intervient sur un chantier public à Genève où ils devaient poser de l'enrobé par des températures caniculaires. C'est irresponsable, en particulier là où les pouvoirs publics devraient montrer l'exemple!

28 juin

Plâtriers-peintres du Jura et du Jura bernois: Unia lance une pétition

Les négociations pour la nouvelle CCT de la plâtrerie-peinture en Suisse allemande, dans le Jura, Jura bernois et au Tessin battent leur plein. Les salarié-e-s de la branche méritent de meilleures conditions de travail et plus de reconnaissance. Une pétition avec leurs principales revendications est en cours.

Juillet

5 juillet

Uber: la Suva donne raison à Unia

L'assurance accidents Suva classe à nouveau les conductrices et conducteurs d'Uber en tant que personnel. Cette décision confirme ce que le syndicat Unia demande depuis longtemps: Uber doit embaucher correctement ses chauffeurs et remplir toutes ses obligations en tant qu'employeur.

Août

9 août

Enquête sur le harcèlement sexuel dans l'apprentissage

Le constat est alarmant: le harcèlement sexuel est un phénomène quotidien durant l'apprentissage. Une enquête de la jeunesse Unia montre une triste réalité: un tiers des personnes interrogées ont déjà été harcelées sexuellement dans le cadre de leur apprentissage. De plus, le mobbing, le stress et le surmenage sont largement répandus.

20 août

Travailler à en tomber? Non merci!

Une enquête de l'Office fédéral de la statistique montre que le stress au travail, les postures douloureuses et fatigantes, l'anxiété et l'épuisement émotionnel augmentent. Unia exige une protection efficace de la santé au travail, particulièrement dans les branches typiquement féminines et s'engage contre les tentatives d'affaiblir la Loi sur le travail.

Septembre

4 septembre

1600 signatures pour la réintégration d'un délégué syndical

Plus de 1600 personnes ont signé la pétition en faveur de la réintégration de Mickael Béday. Ce délégué syndical d'Unia, employé par l'entreprise horlogère Dubois Dépraz à la vallée de Joux (VD), a été licencié au début de l'été pour des motifs totalement injustifiés.



13 septembre

Succès du conflit de travail des livreuses et livreurs de journaux genevois

Le conflit de travail qui opposait depuis plus d'un an les porteuses et porteurs de journaux genevois à l'entreprise Epsilon, filiale de La Poste, trouve une issue favorable. Le personnel demandait l'application des salaires minimums ainsi que le supplément pour le travail de nuit. Ils ont obtenu un remboursement rétroactif de 600 000 francs.

18 septembre

L'attaque contre la Loi sur le travail a été repoussée!

Le Conseil des États renonce à supprimer l'obligation d'enregistrer le temps de travail pour une grande partie des salarié-e-s. Ce dispositif essentiel qui les protège du travail gratuit et des durées de travail excessives est donc maintenu. Unia se félicite de cette décision et attend du Parlement qu'il repousse les autres attaques contre la Loi sur le travail.

22 septembre

Après Bâle et Fribourg, Nyon refuse une prolongation des horaires des magasins

A 52,3% la ville de Nyon refuse une prolongation des horaires d'ouverture des magasins le samedi. Tout comme à Bâle et Fribourg qui ont voté dans les douze derniers mois sur des objets similaires, la population nyonnaise a montré son attachement au respect des conditions de travail du personnel de vente.



28 septembre

Manifestation pour le climat : une reconversion éco-sociale est nécessaire !

100 000 personnes manifestent sous la devise « climat de changement » à Berne. La manifestation a lieu à l'appel d'une large coalition d'organisations dont Unia. Sa présidente Vania Alleva demande une reconversion de l'économie et de la société : nous avons besoin de justice sociale et climatique ! C'est la tâche des syndicats de porter la résistance contre la destruction de la planète initiée dans les écoles et dans la rue jusque dans les entreprises.

Octobre

9 octobre

Unia gagne au Tribunal fédéral : pas de travail les jours fériés

Le Tribunal fédéral donne raison au syndicat Unia : conformément à la Loi sur le travail, le personnel de vente n'est pas autorisé à travailler les jours fériés. Sur la base d'un cas dans le canton de Fribourg, le Tribunal fédéral a conclu que les jours fériés doivent bénéficier de la même protection que les dimanches.

21 octobre

Stop au travail gratuit et à la précarité !

Tout au long de l'année, les femmes accomplissent une grande partie du travail non rémunéré de soins aux proches. De surcroît, à compter du 21 octobre, elles travaillent statistiquement parlant gratuitement en tant qu'employées, car elles gagnent près de 20% de moins que les hommes. Unia l'a souligné le jour même avec des actions dans plusieurs villes.

24 octobre

Les auxiliaires de vie méritent une meilleure protection

Les femmes actives dans la prise en charge de personnes à domicile 24 heures sur 24 ont besoin de

conditions de travail réglementées et de plus de protection. Le modèle de contrat-type de travail (CTT) de la Confédération proposé aux cantons a échoué. Unia demande donc la protection de la Loi sur le travail ainsi qu'une convention collective de travail pour la branche.

25 octobre

Le second œuvre romand pose les outils pour une augmentation

Face au refus des associations patronales d'augmenter les salaires dans le second œuvre romand, des centaines de travailleuses et travailleurs se mobilisent à l'appel d'Unia. Après un premier coup de semonce à Bussigny dans le canton de Vaud, où une centaine de travailleurs ont participé à une première vague de protestation, le mouvement prend de l'ampleur et s'étend à toute la Suisse romande.



Courant octobre

Amiante : un scandale mondial

L'amiante est interdit en Suisse et dans la plupart des pays occidentaux. Dans de nombreux pays pauvres cependant, ce matériau est encore utilisé librement. Chaque année dans le monde entier, 107 000 personnes meurent d'un cancer lié à l'amiante. En collaboration avec Solidar Suisse, Unia travaille au niveau local pour une meilleure protection des travailleuses et travailleurs et au niveau international pour une interdiction mondiale de l'amiante.

Novembre

23 novembre

Pression des délais: un risque pour la santé des maçons!

Les résultats de l'enquête sur la pression des délais dans la construction sont présentés à la conférence professionnelle des travailleurs de la construction. Plus de 12 000 maçons ont participé à l'enquête. Il en ressort que la pression croissante sur les délais est un danger. La santé souffre de toujours plus de stress, la qualité du travail diminue et la sécurité au travail est négligée. Lors de leur assemblée professionnelle, les maçons ont planifié une campagne combative pour l'année à venir.

27 novembre

Coopération de Migros avec Smood: stop à la précarisation du commerce de détail

Migros commence à collaborer avec le transporteur alimentaire Smood. Les conditions de travail des employé-e-s de Smood sont précaires. Unia demande à Migros de ne pas externaliser ses services, mais d'employer son personnel dans les règles, et de l'assujettir à la convention collective de travail (CCT). C'est la seule façon de mettre un terme à la précarisation dans le commerce de détail sous l'effet de la numérisation.

Courant novembre

Lumière! sur le harcèlement sexuel dans l'apprentissage

Le harcèlement sexuel fait partie du quotidien de nombreux apprenti-e-s en Suisse. Une enquête de la Jeunesse Unia auprès de plus de 800 apprenti-e-s montre l'ampleur du problème. Pour mettre ce fléau en lumière, Unia récolte des témoignages de personnes concernées. Il demande également des mesures de prévention et des règles claires dans les entreprises.

Décembre

3 décembre

Personnel d'Uber spolié de près d'un demi-milliard

Selon un calcul d'Unia, Uber doit à ses conductrices et conducteurs entre 63 et 99 millions de francs par an. Depuis son lancement en Suisse en 2013, Uber a spolié son personnel d'un montant avoisinant le demi-milliard de francs! Unia appelle les autorités à faire respecter les lois et à mettre un terme au dumping pratiqué par cette multinationale.

10 décembre

Heures d'ouverture des magasins: victoire d'Unia à Fribourg

Pas d'ouverture prolongée avant les fêtes! Le préfet de la Sarine admet le recours d'Unia et annule une extension des horaires de 16 à 17h en ville de Fribourg les samedis 14 et 21 décembre. Les vendeuses et les vendeurs ont aussi le droit de profiter de la période de l'Avent!

10 – 17 décembre

Grève chez Symetis à Ecublens

Le personnel de Symetis à Ecublens mène une grève de sept jours en raison d'une suppression de 125 postes de travail. Ensemble avec Unia, le personnel réclame de véritables négociations pour le maintien des places de travail. Ils ont entre autres déposé plainte au tribunal pour non-respect de la procédure de consultation.

16 décembre

Hilcona reçoit le label « Harmful Work Space »

Malgré des conditions de travail calamiteuses, Hilcona – filiale du groupe Coop basée à Orbe (VD) – a reçu une distinction pour son programme de santé au travail. En réaction, des travailleuses et des travailleurs soutenus par Unia décernent à l'entreprise le label « Harmful Work Space », au nom de l'entité « Destruction Santé Suisse ».



Rapport du comité directeur sur l'exercice 2019

Comptes consolidés

Conformément aux prescriptions légales, le syndicat Unia établit aussi des comptes consolidés pour l'exercice 2019. En plus de la Fondation Unia, ces comptes consolidés englobent les participations aux établissements hôteliers « Hotel Bern » et « Freienhof Thun », à la société de gérance immobilière « Zivag », à « Typo Offset Aurora SA » ainsi qu'à plusieurs sociétés immobilières dont Unia est soit actionnaire unique, soit actionnaire majoritaire. Les comptes syndicaux de l'Association Unia et les comptes consolidés figurent tous au rapport annuel. Le rapport sur l'exercice ci-après portera essentiellement sur les activités du syndicat Unia.

Déroulement global des affaires et situation économique du syndicat Unia

L'année dernière, la **grève des femmes** du 14 juin, importante pour notre organisation, a été un succès retentissant. Avec plus de 500'000 participantes et participants, encore plus de personnes ont participé à cette journée d'action et de grève pour l'égalité que lors de la grève des femmes en 1991. Le 14 juin 2019 est donc entré dans l'histoire comme la plus grande action politique depuis la grève générale de 1918.

Unia a aussi soutenu le deuxième grand mouvement important de l'année 2019. Il a apporté son soutien à la très populaire manifestation pour le climat en automne 2019 et soutenu les activités de la jeunesse pour le climat.

Nous nous sommes aussi prononcés avec succès contre la signature d'un **accord-cadre institutionnel** restreignant les droits des travailleuses et travailleurs. A l'heure actuelle, les pourparlers avec l'UE sont suspendus jusqu'à la votation sur l'initiative de résiliation de l'UDC. L'accord-cadre institutionnel négocié par le Conseil fédéral aurait remis en question des aspects importants des mesures d'accompagnement et donc détérioré les conditions de travail d'un grand nombre de salarié-e-s en Suisse.

Unia a également renouvelé d'importantes conventions collectives de travail en 2019. Pour les **électricien-ne-s**, une augmentation substantielle des salaires et d'autres améliorations ont été obtenues. La convention collective dans la **branche de la sécurité** a également été renouvelée avec succès.

Au cours de l'année écoulée, Unia a continué de travailler à la mise en œuvre de la stratégie de l'organisation adoptée par le dernier congrès. Le nouveau département « **Construction syndicale** » a lancé des projets de développement syndical dans les branches et secteurs de la logistique et des transports, des soins, de l'industrie, des arts et métiers et du paysage. Dans les endroits qui sont encore des déserts syndicaux, ce travail de développement nécessite toutefois beaucoup de temps, de ressources et de persévérance. La coordination entre les secteurs et les régions a encore été améliorée.

Pour préparer notre **caisse de chômage** à la numérisation à venir et à la standardisation des processus, nous avons entamé une réorganisation complète. La nouvelle structure s'articulant en quatre zones et sept régions ainsi qu'une augmentation de la marge de gestion ont été définies et nous sommes actuellement en pleine phase de mise en œuvre. Il est important, dans ce contexte, que les collaboratrices et collaborateurs comprennent la nécessité de cette nouvelle organisation et y soient favorables.

Évolution de l'effectif des membres

Le syndicat Unia reste le moteur des revendications des salarié-e-s. Sur le plan du développement de l'effectif des membres, Unia a une nouvelle fois manqué ses objectifs l'année dernière. Le nombre de membres a encore diminué au lieu de connaître la croissance escomptée. Cette évolution s'explique d'une part par la diminution des rapports de travail dans certaines branches où Unia est bien implanté et d'autre part par davantage de retours de membres dans leurs pays d'origine. On peut par contre se féliciter d'une poursuite de l'augmentation de la proportion de femmes et des taux de croissance s'avérant quand même légèrement positifs dans certaines branches telles que l'industrie horlogère et le nettoyage.

L'évolution négative de l'effectif des membres a entraîné une baisse des **recettes de cotisations** des membres d'environ 1,5 million de francs par rapport à l'année précédente pour s'établir à 59,6 millions. Nous sommes ainsi

en repli de plus de 3 millions de francs par rapport au budget. Comme les cotisations des membres sont notre principale source de financement, il nous a fallu définir diverses mesures dans les régions et à la centrale pour compenser ne serait-ce qu'en partie ce manque à gagner.

Les **rétrocessions de frais administratifs** résultant de notre activité à la caisse de chômage, d'un montant 46,6 millions de francs, sont légèrement plus faibles que l'année précédente. Grâce à des recettes uniques et à des indemnités pour des projets, les frais administratifs pour l'exécution conventionnelle, à hauteur de 29,6 millions de francs sont nettement supérieurs au budget (26 millions) et à l'année précédente (26,5 millions).

Évolutions financières

A raison de 13,9 millions de francs, les **charges syndicales** sont inférieures d'environ 1,3 million de francs au budget et de 4 millions de francs à l'année précédente. Sur ce poste, il y a eu avant tout des charges plus faibles pour des manifestations et des campagnes et moins d'indemnités de perte de gain à verser pour des grèves, etc.

Les **frais de personnel** du syndicat Unia ont grimpé à 110,8 millions de francs. Cette augmentation s'explique en grande partie par des embauches supplémentaires pour les projets de développement syndical et l'exécution conventionnelle. Les charges de personnel sont toutefois inférieures d'environ 2 millions de francs au montant budgétisé de 112,8 millions de francs.

Avec 32,8 millions de francs, les charges d'exploitation sont légèrement supérieures au budget et en nette augmentation par rapport à l'année précédente. L'année dernière, il a en effet fallu remplacer notre plateforme informatique et la quasi-totalité du matériel informatique. Les dépenses en la matière sont toutefois conformes au budget fixé. Le nouveau contrat informatique permettra de substantielles économies sur les charges d'exploitation informatiques à partir de 2020. Les frais de publicité sont également en augmentation par rapport à l'année précédente (3,8 millions de francs) tout comme les amortissements sur les moyens d'exploitation (2,7 millions de francs).

Le résultat annuel après affectation/prélèvement de fonds et de réserves clôture sur un déficit de 1,4 million de francs. Grâce aux bons rendements financiers, un résultat pire encore a pu être évité. L'évolution négative de l'effectif des membres est la cause principale de ce déficit. Les très bons rendements de nos placements financiers ont permis d'accroître les réserves de 7,9 millions de francs nets bien qu'en même temps 2,0 millions de francs ont été prélevés sur les fonds.

La situation des liquidités et du financement du syndicat Unia reste fort heureusement bonne malgré ces deux années négatives. Les capitaux propres s'élèvent à environ 178 millions de francs et l'endettement hypothécaire est de l'ordre de 30% de la valeur d'assurance des biens immobiliers. Un volume important d'obligations rapidement disponibles est détenu comme réserve de liquidités pour faire face à d'éventuelles dépenses particulières comme des conflits sociaux, etc.

Les hôtels « Hotel Bern » et « Freienhof Thun » ont accusé une baisse de chiffre d'affaires de 22% à 8,9 millions de francs. Cette baisse est imputable, pour l'essentiel, à d'importants travaux de transformation (rénovation des chambres et des salles à l'hôtel Bern). La situation financière de ces deux établissements est toutefois très bonne et nous comptons pour l'avenir sur des chiffres d'affaires à nouveau nettement supérieurs.

Collaboratrices et collaborateurs du Syndicat Unia

Grâce à leur identification à l'organisation et à leur engagement au service des objectifs d'Unia, nos collaboratrices et collaborateurs contribuent de façon décisive au succès du syndicat. Le syndicat Unia encourage leurs potentialités en leur proposant de larges possibilités de formation continue. Le taux de fluctuation dans l'ensemble de l'organisation est d'environ 8,4%.

Fin 2019, le syndicat Unia employait 1'188 personnes, un effectif inchangé par rapport à l'année précédente. En moyenne annuelle, le nombre de postes à plein temps a toutefois augmenté de 8 unités pour s'établir à 1'022.

Les deux hôtels «Hotel Bern» et «Freienhof Thun» emploient en tout 111 personnes, soit une légère augmentation d'une personne par rapport à l'année précédente. La moyenne annuelle des postes à plein temps est de 97,85.

Réalisation d'une analyse de risque

Les risques font partie intégrante de toute activité opérationnelle. Pour une détection précoce des risques tout comme des opportunités, le comité directeur examine régulièrement divers facteurs internes et externes susceptibles de concerner tout l'environnement de l'organisation. Ces facteurs englobent en particulier le cadre politico-syndical et le cadre financier. Les risques organisationnels, personnels et de réputation sont également pris en compte et débattus périodiquement. Cette analyse des risques sert de base à la prise de décisions stratégiques et organisationnelles visant à minimiser ou à optimiser les risques pesant sur le syndicat Unia.

La conception et le développement du système de contrôle interne censé cerner les risques identifiés et réduire leur probabilité de survenance par des mesures de contrôle adéquates représentent un élément majeur du dispositif. La mise en place de processus de SCI garantit la prise en compte appropriée de tous les risques financiers. Unia dispose en outre d'un contrôle efficace permettant de déceler les problèmes et de prendre les mesures nécessaires à un stade précoce.

Perspectives

Le développement de l'effectif des membres reste une priorité absolue cette année et Unia mettra tout en œuvre pour inverser la tendance baissière. Les mesures définies dès 2018 ont encore été étendues l'année dernière avec les secrétaires régionales et régionaux. Une évolution positive de l'effectif des membres est indispensable non seulement pour que les finances restent saines mais aussi pour pouvoir négocier de bonnes conventions collectives. L'assemblée des délégué-e-s a ainsi fixé l'objectif d'une croissance de 1'000 membres pour l'année 2020.

L'exercice actuel a débuté sous les mêmes auspices que l'année précédente. Le chiffre de l'évolution de l'effectif des membres est toujours inférieur au budget. Depuis le mois de mars, la crise du coronavirus est le sujet central et marquant à Unia. Cette crise a déjà eu des répercussions énormes sur les activités d'Unia. Différents processus centraux tels que la négociation et l'exécution des conventions collectives de travail sont fortement restreints, les demandes physiques des membres sont tombées pratiquement à zéro tandis que les demandes par téléphone et par voie électronique ont explosé. Unia a très rapidement modifié ses processus et ses activités pour rester à la disposition de ses membres et les autres travailleuses et travailleurs. Cependant, les effets de la crise du coronavirus sont encore impossibles à évaluer dans l'état actuel.

La marche des affaires de la caisse de chômage est largement tributaire de la conjoncture. De grandes incertitudes dues aux turbulences économiques causées par le coronavirus, qui auront un impact sur la situation de l'emploi pèsent actuellement sur l'avenir. La réorganisation de notre caisse devrait être achevée d'ici à la fin de l'année afin que nous puissions nous préparer aux changements considérables qu'il faudra affronter avec le changement de logiciel en avril 2021.

Des questions politiques clés figurent principalement à l'agenda pour 2020. L'accord-cadre institutionnel et les mesures d'accompagnement continueront de nous mobiliser. Sur le plan sociopolitique, l'initiative pour une 13e rente AVS lancée en mars 2020 revêt une grande importance pour nous. En automne, nous prévoyons une grande manifestation. Nous entendons défendre la convention collective de l'hôtellerie-restauration qui est l'une des plus grandes CCT de Suisse. De nouvelles négociations nous attendent également dans la branche chimique et pharmaceutique ainsi que dans la branche de la plâtrerie-peinture alémanique, de la location de services, des shops de stations-services et de la coiffure. Le prochain congrès Unia est en outre programmé en automne. Il sera placé sous le slogan « Il est temps ! ». Les préparatifs du congrès battent leur plein, de sorte que nos instances puissent s'y préparer avec professionnalisme dans de bonnes conditions. La crise du coronavirus compromettra assurément certaines des activités prévues. Nous avons par exemple dû suspendre la récolte de signatures pour une 13e rente AVS à peine lancée, la votation sur l'initiative de résiliation de l'UDC a été reportée et l'accord-cadre institutionnel n'a plus la même actualité. Nous verrons au cours des prochains mois quelles adaptations des autres activités seront nécessaires. Nos deux hôtels de Berne et de Thoun sont eux aussi fortement impactés par la crise du coronavirus. En fonction de la durée de cette crise, les chiffres d'affaires et les résultats pourront être nettement inférieurs au budget.



Bilan du syndicat Unia

ACTIFS	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Trésorerie		17'398'352	17'723'731
Créances résultant de la vente de prestations de services		25'901'251	22'957'538
Créances de cotisations de membres		17'168'088	18'593'857
Ajustement de valeur sur créances de cotisations de membres		-11'676'559	-12'409'652
Créances envers les sociétés du groupe		599'265	1'052'419
Stocks		351'997	377'765
Actifs de régularisation		1'973'209	1'308'774
Actifs circulants		51'715'603	49'604'432
Immobilisations financières	1	112'658'250	103'677'456
Participations	2	10'140'250	10'140'250
Mobilier		5'736'912	4'323'979
Immeubles		282'001'826	271'652'698
Actifs immobilisés		410'537'239	389'794'384
TOTAL DES ACTIFS		462'252'842	439'398'816
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3	37'414'906	37'167'997
Dettes à court terme portant intérêt	3	1'272'592	50'235
Autres dettes à court terme	3	3'280'956	3'534'428
Passifs de régularisation		2'194'387	1'598'574
Passifs de régularisation envers les sociétés du groupe		0	143'187
Capitaux étrangers à court terme		44'162'841	42'494'420
Dettes à long terme portant intérêt (hypothèques)	4	211'586'600	195'286'800
Autres engagements étrangers à long terme	5	13'882'053	14'292'026
Provisions	5	14'629'204	13'963'410
Capitaux étrangers à long terme		240'097'857	223'542'236
Total capitaux étrangers		284'260'698	266'036'656
Capital de l'association		173'362'159	181'286'609
Résultat annuel		4'629'985	-7'924'450
Patrimoine de l'association	10	177'992'144	173'362'159
TOTAL DES PASSIFS		462'252'842	439'398'816

Compte de résultat du syndicat Unia

	Annexe	Compte 2019	Budget 2019	Compte 2018
PRODUITS				
Cotisations syndicales		59'642'193	62'718'103	61'131'995
Dons		99'118	130'000	141'480
Rétrocessions de frais d'adm.		29'646'190	26'029'880	26'455'043
Rétrocessions de frais d'adm. CCh.		46'633'968	44'641'827	48'691'728
Autres produits		7'102'930	5'979'088	6'923'439
Recettes syndicales		143'124'398	139'498'898	143'343'685
CHARGES				
Prestations aux membres		-2'169'171	-2'045'200	-3'382'633
Cotisations à des institutions		-4'045'717	-4'097'850	-4'062'107
Assemblées		-3'654'977	-4'621'677	-5'620'985
Communication syndicale		-2'587'737	-2'933'120	-2'784'114
Mandats exécutés par des tiers		-1'442'833	-1'515'922	-2'046'072
Charges syndicales		-13'900'434	-15'213'769	-17'895'911
Charges de personnel		-110'798'423	-112'849'126	-109'053'087
Charges de locaux		-9'240'284	-9'145'587	-9'194'267
Entretien / réparations / remplacements / véhicules		-1'398'876	-1'443'114	-1'521'804
Assurances-choses/-responsabilité		-407'360	-607'927	-629'099
Charges administratives	6	-6'642'057	-6'136'380	-7'320'808
Charges d'informatique		-13'413'463	-13'693'170	-12'162'474
Recrutement		-3'830'504	-3'833'500	-3'125'736
Autres charges d'exploitation		-566'027	-481'450	-548'472
Amortissements		-2'721'836	-2'381'743	-2'104'486
Autres charges d'exploitation		-38'220'406	-37'722'871	-36'607'145
Mesures			2'120'000	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-19'794'866	-24'166'868	-20'212'458
Résultat immobilier	7	15'442'318	17'083'962	16'003'884
Intérêts hypothécaires		-2'143'405	-2'200'000	-2'057'413
Résultat financier	8	9'413'147	3'251'518	-789'392
Résultat extraordinaire	9	3'252'790	0	700'036
Résultat hors exploitation		25'964'850	18'135'480	13'857'114
Impôts		-1'540'000	-1'847'000	-1'569'106
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves		4'629'985	-7'878'388	-7'924'450
Total variation des fonds		1'951'781	5'264'832	1'343'946
Total variation des réserves		-7'937'150	690'768	4'177'608
Résultat annuel après variation des fonds et des réserves		-1'355'384	-1'922'788	-2'402'896

Tableau des flux de trésorerie du syndicat Unia

1 ^{er} janvier au 31 décembre	2019 CHF	2018 CHF
Résultat annuel avant variation des fonds et des réserves	4'629'985	-7'924'450
Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations corporelles	7'306'682	4'116'306
Profits et pertes de la vente de voitures	-6'799	-693
Perte vente de terrains et constructions	49'778	377'150
Profit de la vente de terrains et constructions	-211'714	-1'300'252
Dissolution correction de la valeur	-	-
Variation des provisions	665'794	-2'382'380
Frais financiers	31'931	2'081'210
Produits financiers	-9'445'079	-1'291'818
Produit immobilier (y compris les intérêts hypothécaires)	17'910'533	15'958'291
Variation de l'actif circulant de l'exploitation	20'931'111	9'633'364
Augmentation/diminution des créances	-1'797'884	-2'741'924
Augmentation/diminution des stocks	25'768	-56'924
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	-664'435	-61'630
Augmentation/diminution des dettes à court terme	1'215'795	182'600
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	452'627	244'071
Augmentation/diminution des fonds de tiers	-417'286	450'390
Résultat net d'exploitation	19'745'695	7'649'947
Intérêts payés	-47'964	-59'993
Intérêts reçus	1'400'943	1'235'234
Produit immobilier (y compris les intérêts hypothécaires)	-17'910'533	-15'958'291
Total flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation	3'188'142	-7'133'103
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-23'089'218	-13'682'641
Cessions d'immobilisations corporelles	4'189'210	5'396'949
Investissements dans les immobilisations financières	-1'389'326	-3'086'525
Cessions d'immobilisations financières	476'012	2'527'296
Investissements dans des participations	-	-
Cessions de participations	-	-
Total flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-19'813'322	-8'844'920
Total flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	16'299'800	6'649'800
Augmentation/diminution de liquidité provenant du flux de trésorerie	-325'380	-9'328'223
Variation de la trésorerie		
Trésorerie initiale au 1.1.	17'723'731	27'051'955
Trésorerie finale au 31.12.	17'398'352	17'723'731
Augmentation/diminution de la trésorerie	-325'380	-9'328'223

Annexe aux comptes annuels 2019 du syndicat Unia

Principes régissant l'établissement des comptes

Le syndicat Unia est une organisation des travailleurs en Suisse. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est à Berne.

Le présent compte annuel a été établi en conformité avec les dispositions régissant la comptabilité commerciale du Code des obligations suisse. Les principaux postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés comme suit. Le nombre de postes à plein temps s'élève à 250 en moyenne annuelle.

Principes d'évaluation

Liquidités

Les avoirs en caisse, comptes de chèques postaux et avoirs bancaires sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

Créances et engagements résultant de livraisons et de prestations

Inscription au bilan à la valeur nominale. Les créances et engagements font en principe l'objet d'une évaluation individuelle et des correctifs de valeur sont constitués au besoin pour la couverture des risques de défaillance. Le ducroire sur les créances envers les membres de l'association est saisi selon les principes suivants:

Ancienneté de la créance (après échéance)

Taux de correction de valeur

Créances jusqu'à 45 jours, n'ayant pas encore fait l'objet d'un rappel	30%
Créances de 46 à 90 jours	60%
Créances de 91 à 120 jours	80%
Créances de 121 à 150 jours	90%
Créances au-delà de 150 jours	100%

Autres créances et engagements à court terme

Inscription au bilan à la valeur nominale.

Stocks

Les stocks se composent de mazout de chauffage et sont évalués selon la méthode FIFO (First In First Out).

Comptes de régularisation d'actifs

L'évaluation s'effectue selon les principes en vigueur pour les créances et engagements. Il est tenu compte de façon appropriée des éventuels risques de non-recouvrement.

Placements financiers

Les placements financiers comprennent des obligations, des actions et des parts sociales détenues à long terme ainsi que des hypothèques et des prêts. La comptabilisation initiale s'effectue aux coûts d'acquisition. Ensuite, l'évaluation s'effectue dans les trois catégories selon les principes suivants:

1. Titres cotés: évaluation à la valeur de marché
2. Titres non cotés dont la valeur comptable est supérieure à CHF 5'000: évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires
3. Créances, hypothèques ou prêts à long terme: évaluation à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires

Pour tous les autres placements financiers dont la valeur comptable est inférieure à CHF 5'000, il n'est pas procédé à une évaluation ultérieure.

Participations

Les participations sont des placements financiers avec une participation de 20% et plus. L'évaluation s'effectue à la valeur d'acquisition, moins les amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles meubles

Les immobilisations corporelles meubles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition ou de fabrication, puis amorties linéairement sur la durée d'utilisation. Des amortissements supplémentaires sont effectués en cas de perte de valeur extraordinaire.

La limite d'activation est de 10'000 CHF. La durée d'utilisation est définie comme suit :

Groupe	Durée d'utilisation
Mobilier, machines et véhicules	3 ans
Investissements dans des locaux à usage de bureaux	5 ans

Pour les leasings, l'interprétation juridique formelle du droit de disposition (le transfert de propriété en étant la condition) ne permet pas de remplir les conditions d'une activation. C'est pourquoi les opérations de leasing sont comptabilisées en tant que charges (d'intérêts).

Immobilisations corporelles immobilières

Les immobilisations corporelles non meubles comprennent les terrains non bâtis et les immeubles, les droits de construction indépendants sur immeubles et les parts de copropriété sur terrains ainsi que les immeubles en construction.

Les immobilisations corporelles non meubles (y c. immeubles de rapport) sont comptabilisées aux coûts d'acquisition ou de fabrication, moins d'éventuels amortissements et dépréciations de valeur. Les terrains ne sont pas systématiquement amortis. Chaque immeuble fait l'objet d'une évaluation individuelle.

Les amortissements s'effectuent de manière linéaire sur la valeur comptable après déduction du terrain à la valeur vénale sur une durée d'utilisation économique de 80 ans, hormis les immeubles touristiques qui, eux, sont amortis sur une durée d'utilisation de 40 ans.

Engagements étrangers à long terme

- Catégorie 1 : engagements liés, constitués par des tiers à des fins de formation et perfectionnement.
- Catégorie 2 : engagements liés, constitués par des tiers en lien avec l'exécution de conventions collectives de travail et de contrats d'entreprise.
- Catégorie 3 : engagements constitués par des tiers. Leur utilisation est déterminée par des tiers. Ces engagements disposent d'un compte bancaire dans les actifs.

Patrimoine de l'association

Le capital de l'association se compose :

- Du capital de l'association : celui-ci est constitué par les gains et pertes de l'association, après les variations des réserves et des fonds.
- Réserves : les réserves dans les fonds propres sont constituées par les gains. Les réserves ne sont pas liées. Leur utilisation est déterminée par les besoins.
- Fonds libres : les fonds libres dans les fonds propres sont constitués par les gains. Le but des fonds libres est déterminé par des règlements internes. De même, des règlements internes régissent leur utilisation.

Loyer propre

Unia enregistre un loyer propre pour les immeubles à usage propre, comptabilisé dans les charges de locaux.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Placements financiers

Placements financiers	31.12.2019	31.12.2018
Titres à la valeur de marché	105'565'191	96'589'622
Titres pas à la valeur de marché	4'675'275	4'687'938
Prêts actifs envers tiers	1'965'345	1'966'371
Prêts actifs envers les sociétés du groupe	452'440	433'525
Total	112'658'250	103'677'456

2. Participations du syndicat Unia

Nom, forme juridique, siège	Parts de capital et de voix: 2019 (2018)	But
Zivag Verwaltungen AG, Berne	100 % (100 %)	Société de gestion
S.I. Bon-Abri SA, Lausanne	100 % (100 %)	Société immobilière
S.I. Lignon-Résidence SA, Genève	100 % (100 %)	Société immobilière
Unionsdruckerei Bern AG, Berne	*19 % (*19 %)	Société immobilière
Volkshaus AG Bern, Berne	26 % (26 %)	Hôtel/Restaurant
Freienhof Thun AG, Thoune	*10 % (*10 %)	Hôtel/Restaurant
Avenue Léopold-Robert SA, La Chaux-de-Fonds	28 % (28 %)	Société immobilière
Typo Offset Aurora SA, Canobbio	20 % (20 %)	Impression et typographie

* participation de 20% et plus à l'échelle du Groupe

3. Engagements

Engagements résultant de livraisons et de prestations de services	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	17'863'923	17'703'764
Envers des membres de l'association et les organes	19'547'884	19'461'861
Envers les autres sociétés du groupe	3'099	2'371
Total	37'414'906	37'167'997

Engagements à court terme rémunérés	31.12.2019	31.12.2018
Envers des membres de l'association et les organes	1'272'592	50'235
Total	1'272'592	50'235

Autres engagements à court terme	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	3'280'956	3'530'662
Envers des institutions de prévoyance	0	3'806
Total	3'280'956	3'534'428

Engagements en cours résultant des baux à loyer envers des tiers	31.12.2019	31.12.2018
Engagement de location jusqu'à la fin de l'année suivante	3'037'289	3'264'804
Engagement de location de la 2 ^{ème} à la 5 ^{ème} année suivante	2'851'140	4'345'281
Engagement de location à partir de la 6 ^{ème} année suivante	398'839	713'262
Total	6'287'268	8'323'347

Montant résiduel des engagements de leasing

Le montant résiduel des engagements de leasing non activés s'élève à 378'329 CHF (545'936 CHF l'année précédente).

Engagements et avoirs envers les institutions de prévoyance

Engagements envers les institutions de prévoyance	31.12.2019	31.12.2018
Hypothèques	41'829'000	41'904'000
Total	41'829'000	41'904'000

Avoirs auprès des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur dans la Caisse de pension Unia	31.12.2019	31.12.2018
	9'150'392	9'608'740

Le syndicat Unia s'est engagé à reprendre les coûts de la rémunération supplémentaire décidée par le Conseil de fondation de la Caisse de pension Unia à hauteur de 0,5% par année du capital de prévoyance des assurés actifs (valable pour les années 2014 - 2020). Le montant ultérieur pour l'exercice 2019 correspondant à CHF 458'348 a été compensé avec les réserves de cotisations de l'employeur (en 2018 : CHF 441'583). Les charges restantes pour l'année prochaine correspondront à environ 0,5 mio. CHF qui pourront être compensés avec les réserves de cotisations de l'employeur ci-dessus.

Engagements à long terme rémunérés, selon l'échéance

Détails relatifs aux engagements rémunérés (hypothèques) :	31.12.2019	31.12.2018
Hypothèques variables (à long terme, puisque toujours en cours)	53'646'600	53'821'800
Arrivant à échéance l'année suivante (à long terme, puisque toujours en	50'070'000	49'800'000
Echéance dans 1 à 5 ans	89'420'000	86'215'000
Echéance au-delà de 5 ans	18'450'000	5'450'000
Total	211'586'600	195'286'800

Garanties pour les propres engagements

Garantie d'actifs pour engagements propres	31.12.2019	31.12.2018
Immeubles	253'956'866	247'848'754
Total	253'956'866	247'848'754

4. Hypothèques passives

Hypothèques passives	31.12.2019	31.12.2018
de tiers	157'940'000	141'465'000
de sociétés du groupe (Fondation Unia)	11'817'600	11'917'800
de la Caisse de pension Unia	41'829'000	41'904'000
Total	211'586'600	195'286'800

5. Autres engagements à long terme/provisions

Engagements	31.12.2019	31.12.2018
Catégorie I : engagements de formation et de perfectionnement	394'454	394'454
Catégorie II : engagements pour l'exécution de CCT	10'653'949	11'071'235
Catégorie III : engagements appartenant à des tiers	2'833'650	2'826'338
Total	13'882'053	14'292'026

Provisions	31.12.2019	31.12.2018
Engagements relevant du droit du travail	4'624'204	4'148'410
Immeubles	9'705'000	9'745'000
Cas juridiques	300'000	70'000
Total	14'629'204	13'963'410

6. Frais d'administration : honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision s'élèvent respectivement à 113'947 CHF (2018 : 111'244 CHF) pour la révision et à 493'876 CHF (2018 : 424'305 CHF) pour d'autres prestations.

7. Résultat des immeubles

	2019	2018
Produit des immeubles	31'687'725	31'303'769
./. Vacances / réductions	-2'035'151	-2'096'871
./. Entretien + assainissement	-3'934'024	-7'924'652
./. Frais annexes à charge propriétaire	-1'462'067	-1'863'355
./. Frais d'administration	-4'404'481	-4'325'289
Résultat des immeubles	19'852'002	15'093'602
./. Constitution de provisions	0	0
+ dissolution de provisions	40'000	1'999'000
./. Amortissements*	-4'611'620	-2'011'820
Résultat des immeubles, net	15'280'382	15'080'782
Perte résultant de la vente d'immeubles	-49'778	-377'150
Bénéfice résultant de la vente d'immeubles	211'714	1'300'252
Résultat des immeubles, net (y c. bénéfice/perte résultant de la vente)	15'442'318	16'003'884

*En 2019, y compris des amortissements extraordinaires de 2,2 mio. CHF

8. Résultat financier

	2019	2018
Produits des intérêts des comptes bancaires / dépôts à terme	17'411	17'469
Produits des intérêts du compte courant du Groupe	3'934	0
Gains de cours non réalisés	7'933'503	8'256
Dividendes et intérêts de tiers	223'154	203'509
Dividendes et intérêts des participations	1'031'350	858'200
Produit des intérêts sur des prêts	44'009	45'167
Dissolution d'amortissements sur placements financiers	20'000	20'000
Bénéfice résultant de la vente de placements financiers	91'718	48'329
Autres produits financiers	100'000	110'889
Total des produits financiers	9'465'079	1'311'818
Charge d'intérêts de tiers	-7'190	-10'470
Pertes de cours non réalisées	-966	-2'029'396
Perte résultant de la vente de placements financiers	-1	-11'821
Charges financières diverses (commissions, frais)	-40'774	-49'523
Amortissement sur placements financiers	-3'000	0
Total des charges financières	-51'931	-2'101'210
Résultat financier, net	9'413'147	-789'392

9. Résultat extraordinaire

	2019	2018
Dissolution de provisions juridiques et pour le plan social après fusion	0	332'710
Produits uniques et étrangers à la période issus de fonds, CP, participations	3'583'146	608'087
Autres produits extraordinaires, uniques et étrangers à la période	23'416	3'668
Total des produits extraordinaires	3'606'561	944'465
Constitution de provisions juridiques	-230'000	0
Indemnisation supplémentaire TVA	0	-44'401
Autres charges extraordinaires, uniques et étrangers à la période	-123'771	-200'028
Total des charges extraordinaires	-353'771	-244'429
Total des résultats extraordinaires	3'252'790	700'036

Réserves latentes

En 2019, aucune réserves latentes n'ont été dissolues (en 2018 : 2,5 millions de CHF).

10. Variation de la fortune de l'association

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2019	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2019
Capital de l'association	61'848'502	1'706'921	3'062'305	-1'355'384	60'493'118
Réserves pour fluctuations	16'260'623	2'194'850	0	2'194'850	18'455'473
Autres réserves	56'552'590	6'301'909	538'054	5'763'855	62'316'445
Fonds	38'700'444	3'073'856	5'047'193	-1'973'337	36'727'107
Total de la fortune	173'362'159	13'277'536	8'647'551	4'629'985	177'992'144

Année précédente

Capital du syndicat Unia	Etat au 01.01.2018	Attribution	Prélèvement	Résultat de l'exercice	Etat final au 31.12.2018
Capital de l'association	64'251'398	2'082'432	4'485'328	-2'402'896	61'848'502
Réserves pour fluctuations	16'803'884	65'520	608'781	-543'261	16'260'623
Autres réserves	60'274'891	5'073'180	8'795'481	-3'722'301	56'552'590
Fonds	39'956'436	2'582'495	3'838'487	-1'255'992	38'700'444
Total de la fortune	181'286'609	9'803'628	17'728'078	-7'924'450	173'362'159

Engagements conditionnels

Le syndicat Unia constitue conjointement avec des sociétés sous une direction unique un groupe TVA au sens de l'art. 15 LTVA et répond par conséquent solidairement des dettes fiscales correspondantes.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes annuels 2019, n'est intervenu.



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia

Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Syndicat Unia, comprenant le bilan, le compte d'exploitation (sans la colonne «budget»), le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 18 à 26) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité directeur est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Johann Sommer
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Naomi Hürzeler
Expert-réviseur

Berne, le 4 mai 2020

Bilan des comptes consolidés Unia

ACTIFS	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités		29'426'249	34'230'849
Créances résultant de ventes et prestations	1	37'003'650	34'394'497
Autres créances à court terme envers des tiers		1'895'955	1'271'591
Réserves et prestations non facturées		909'295	854'156
Comptes de régularisation actifs		2'194'726	1'535'011
Total actifs circulants		71'429'875	72'286'104
Immobilisations financières	2	325'718'503	295'532'035
Participations		911'512	911'512
Immobilisations corporelles	3	428'969'018	402'573'617
Immobilisations incorporelles		630	1'666
Total actifs immobilisés		755'599'664	699'018'830
TOTAL DES ACTIFS		827'029'539	771'304'934
PASSIFS			
Dettes résultant d'achats et de prestations	4	45'318'402	45'746'772
Dettes grevées d'intérêts à court terme envers des tiers		1'203'170	52'795
Autres dettes à court terme	5	8'455'279	7'247'462
Comptes de régularisation passifs		3'308'121	2'316'177
Total capitaux étrangers à court terme		58'284'972	55'363'206
Dettes grevées d'intérêts à long terme	6	278'722'000	247'772'000
Autres dettes à long terme	7	53'482	79'496
Fonds dédiés		33'425'818	35'861'438
Provisions		18'788'486	22'733'956
Total capitaux étrangers à long terme		330'989'786	306'446'890
Total capitaux étrangers		389'274'758	361'810'096
Capital de l'association		173'362'159	181'286'609
Différence de consolidation / goodwill		184'815'670	184'815'670
Réserves		44'810'739	57'088'699
Résultat annuel		28'252'330	-20'202'409
Total capitaux propres hors parts minoritaires		431'240'898	402'988'569
Parts minoritaires (capitaux)		6'513'883	6'506'269
Total capitaux propres, parts minoritaires incl.		437'754'781	409'494'837
TOTAL DES PASSIFS		827'029'539	771'304'934

Compte de résultat des comptes consolidés Unia

	Annexe	2019	2018
Produits nets résultant de livraisons et de prestations		187'460'736	188'617'819
Autres produits		7'634'205	9'088'597
Charges directes		-41'728'657	-49'895'328
Charges de personnel		-118'889'722	-117'057'015
Autres charges d'exploitation	8	-37'324'205	-33'157'298
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations corporelles		-9'736'556	-6'213'843
Amortissements et ajustement de valeur des immobilisations incorporelles		-130'309	-130'310
Résultat d'exploitation		-12'714'508	-8'747'377
Produits financiers		34'705'261	577'515
Charges financières		-2'789'438	-12'631'077
Résultat financier		31'915'822	-12'053'562
Résultat ordinaire		19'201'314	-20'800'939
Produits hors exploitation		1'710'010	1'507'206
Charges hors exploitation		-462'172	-1'577'377
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		8'490'676	1'737'236
Charges extraordinaires, uniques ou hors période		-337'087	-264'948
Bénéfice / déficit avant impôts sur le bénéfice		28'602'741	-19'398'822
Variation des fonds		2'025'646	813'515
Impôts directs		-2'218'413	-2'126'491
Bénéfice / déficit de l'exercice, parts minoritaires incluses		28'409'974	-20'711'798
Parts minoritaires (résultat)		-157'645	509'388
Bénéfice / déficit de l'exercice, hors parts minoritaires		28'252'330	-20'202'409

Annexe aux comptes consolidés 2019 d'Unia

Principes d'évaluation et de consolidation

Généralités

Le syndicat Unia est une organisation de travailleurs suisse. Unia est une association au sens du Code civil suisse (art. 60 et 61 CC) dont le siège est situé à Berne. Les présents comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du Code des obligations suisse régissant la comptabilité commerciale.

Principes de consolidation

Des organisations acquises au cours de l'année sont valorisées et consolidées selon des principes uniformes au groupe à la date d'acquisition. Il n'y a pas de nouvelle valorisation en cas d'acquisition de parts. Si le coût d'achat dépasse les actifs nets rachetés, la différence (goodwill) sera compensée avec les capitaux propres à la date d'acquisition. Tous les frais de conseils juridiques et autres, les frais d'établissement des contrats et les frais de financement ne font pas partie intégrante du coût d'achat et sont enregistrés dans le compte de résultat.

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés englobent les bilans annuels des organisations dont Unia détient directement ou indirectement 50% ou plus des droits de vote ou exerce une autre forme de domination en détenant ainsi le contrôle de l'entreprise. Les organisations associées et les entreprises coopératives ainsi que les participations inférieures à 20% sont inscrites au bilan après déduction des amortissements nécessaires.

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2019	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2018	Méthode de consolidation
Syndicat Unia (société-mère)	Berne	100%	100%	Consolidation intégrale
Fondation Unia	Zurich	100%	100%	Consolidation intégrale
Zivag Gérances SA	Berne	100%	100%	Consolidation intégrale
Unionsdruckerei Bern AG	Berne	52.9%	52.9%	Consolidation intégrale
SI Bon Abri SA	Lausanne	100%	100%	Consolidation intégrale
SI Lignon-Résidence SA	Genève	100%	100%	Consolidation intégrale
Volkshaus AG Bern	Berne	52.9%	52.9%	Consolidation intégrale
Freienhof Thun AG	Thoune	65.2%	61.8%	Consolidation intégrale

Organisations associées

Sociétés	Siège	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2019	Part du capital et pourcentage de voix 31.12.2018	Méthode de consolidation
Tscharnergut Immobilien AG	Berne	27.9%	27.9%	Coût d'acquisition
Avenue Léopold-Robert SA	La Chaux-de-Fonds	28%	28%	Coût d'acquisition
Typo Offset Aurora SA	Canobbio	20%	20%	Coût d'acquisition

Entreprises apparentées

Institution de prévoyance Caisse de pensions Unia.

Principes d'évaluation

L'essentiel des principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi est décrit ci-après :

Liquidités

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux et sur les comptes bancaires, de même que les dépôts à terme jusqu'à 3 mois sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Titres de l'actif circulant

Il s'agit de titres détenus à court terme sans horizon de placement à long terme. Les titres cotés sont inscrits au bilan au cours en vigueur à la date du bilan. Pour les titres non cotés en bourse, on appliquera la valeur d'acquisition, dépréciation déduite.

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les créances sont en principe évaluées individuellement et des ajustements de valeur sont créés en cas de nécessité pour couvrir les risques de perte des créances. Des ajustements de valeur supplémentaires peuvent être opérés par ailleurs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières englobent les titres, les participations, les hypothèques ainsi que les prêts consentis à des tiers. Les titres cotés sont évalués à la valeur du marché. Les participations sont évaluées selon les règles expliquées dans les principes de consolidation. Toutes les autres immobilisations financières sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements et éventuelles dépréciations. Les réserves foncières non construites ne sont pas amorties. Les immobilisations corporelles sont évaluées séparément. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes ne sont inscrits à l'actif que s'ils entraînent une augmentation durable de la valeur utile ou un allongement significatif de la durée de vie. Les amortissements sont opérés de façon linéaire pendant la durée d'utilisation économique des immobilisations corporelles. Les amortissements sur les immeubles du syndicat Unia sont réalisés linéairement sur la durée de vie économique de la valeur d'acquisition moins le terrain à la valeur du marché. Sont exclus les immeubles touristiques. La durée d'utilisation est définie de la façon suivante :

Groupe	Durée d'utilisation (en années)
Immeubles commerciaux / immeubles locatifs	50-80
Immeubles de tourisme	30-70*
Mobilier, machines, véhicules, informatique	3 ans
Investissements en locaux de bureau	5 ans
Équipements immeubles de tourisme	15 ans
Mobilier immeubles de tourisme	10 ans
Machines immeubles de tourisme	8 ans
Véhicules immeubles de tourisme	5 ans

* Les amortissements cumulés des immeubles de tourisme se situent dans le cadre de la durée d'utilisation définie. Les amortissements annuels sont effectués d'après des objectifs d'entreprise.

La valeur réelle des immobilisations corporelles est évaluée au moins une fois par an. En présence d'indices d'une dépréciation, un calcul de la valeur réalisable est effectué (test de dépréciation) Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable, on procède à un ajustement de valeur passé au compte de profits et pertes. Les actifs tels que les engagements découlant de leasings sont inscrits au bilan si, en vertu de l'interprétation juridique formelle, Unia jouit des pleins pouvoirs (la transmission de propriété est un préalable des pleins pouvoirs).

Engagements

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale. Les montants en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan ou à la fin de l'année.

Fonds et provisions

Les fonds liés sont évalués à leur valeur nominale. Les provisions sont des engagements vraisemblables fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. La valeur estimative se fondera sur des données juridiques ou factuelles engendrant des sorties de trésorerie vraisemblables. En outre, des provisions qui ne sont plus justifiées ne doivent pas être obligatoirement dissoutes.

Capital propre

Le capital du groupe est mis à disposition par les organismes responsables. Le remboursement en faveur des parties intéressées n'est pas possible. Son utilisation doit être conforme au but de l'organisation et dans la mesure où le syndicat cesse son activité, le capital restant de l'organisation devra obligatoirement être transféré à une organisation poursuivant un but identique ou similaire.

Produit net résultant des livraisons et prestations / autres produits (réalisation du chiffre d'affaires)

Les produits nets résultant de livraisons et de prestations et les autres produits sont comptabilisés au moment auquel les produits sont livrés ou les prestations de services fournies, déduction faite des réductions et de la TVA. Les produits nets sont constitués d'indemnités syndicales et administratives ainsi que du produit des biens immobiliers et des hôtels.

Informations concernant le bilan et le compte de résultat

1. Créances résultant de ventes et prestations

	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	31'523'758	28'217'961
Envers des membres de l'association et des organes	17'168'088	18'593'857
Ajustements de valeur	-11'688'196	-12'417'321
Total	37'003'650	34'394'497

2. Immobilisations financières

	31.12.2019	31.12.2018
Titres à la valeur du marché	316'270'366	286'310'208
Titres pas à la valeur du marché	5'915'793	5'928'456
Prêts actifs	3'532'345	3'293'371
Total	325'718'503	295'532'035

3. Immobilisations corporelles

	31.12.19	31.12.18
Immeubles d'habitation et professionnels	521'024'787	519'968'129
Réserves foncières non construites	8'469'223	8'469'223
Immeubles de tourisme / hôtels	26'004'567	25'886'568
Immeubles en construction	48'768'297	20'177'853
Ajustements de valeur	-182'624'463	-176'276'423
Total immobilisations corporelles immobilières	421'642'411	398'225'351
Immobilisations corporelles meubles	21'586'417	20'050'031
Ajustements de valeur	-14'259'810	-15'701'765
Total immobilisations corporelles meubles	7'326'607	4'348'266
Total immobilisations corporelles	428'969'018	402'573'617

4. Dettes résultant d'achats et de prestations

	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	25'770'518	26'314'911
Envers des membres de l'association et des organes	19'547'884	19'431'861
Total	45'318'402	45'746'772

5. Autres dettes à court terme

	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	7'491'767	6'556'978
Envers d'autres parties proches	963'512	690'485
Total	8'455'279	7'247'462

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pensions.

6. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	227'760'000	196'735'000
Envers d'autres parties proches	50'962'000	51'037'000
Total	278'722'000	247'772'000

Commentaires relatifs aux parties proches : concerne la caisse de pensions.

7. Dettes grevées d'intérêts à long terme

	31.12.2019	31.12.2018
Envers des tiers	36'563	0
Envers d'autres parties proches	16'919	79'496
Total	53'482	79'496

8. Autres charges d'exploitation

	2019	2018
Charges de locaux	-5'815'693	-5'870'688
Charges d'entretien	-5'212'198	-3'477'269
Charges administratives	-6'960'634	-5'546'138
Charges informatiques	-13'586'760	-12'324'636
Frais de propagande	-4'248'836	-3'462'214
Divers	-1'500'084	-2'476'352
Total	-37'324'205	-33'157'298

Dissolution nette des réserves latentes

En 2019 1.2 mio. CHF de réserves latentes ont été dissolues (année précédente 2.7 mio. CHF).

Sûretés pour dettes propres

Garantie d'actifs pour dettes propres	31.12.2019	31.12.2018
Immeubles	388'837'426	369'903'183
Total	388'837'426	369'903'183

Événements postérieurs à la date de clôture

La propagation de la maladie pulmonaire COVID-19 a des conséquences majeures pour l'hôtel Freienhof Thun AG et l'hôtel Volkshaus AG Bern. L'hôtel Freienhof a été fermé depuis le 27 mars 2020 et l'hôtel Bern depuis le 9 avril 2020, ceci jusqu'à nouvel ordre. Les effets économiques sur les comptes consolidés auront principalement un impact au niveau des « produits nets des ventes de biens et de prestations de services – produits d'hôtel ».

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des délégués du Syndicat Unia

Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Syndicat Unia, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe (pages 30 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du comité directeur

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe, incombe au comité directeur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité directeur est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites dans l'annexe.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité directeur.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Johann Sommer
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Naomi Hürzeler
Expert-réviseur

Berne, le 4 mai 2020



Syndicat Unia

Weltpoststrasse 20

Case postale 272

CH-3015 Berne

T +41 31 350 21 11

info@unia.ch

www.unia.ch